

PROGRAMME DE DOCTORAT EN BIOCHIMIE (3814)

Instructions et documents complémentaires devant accompagner toute demande d'admission au programme

Pour faire une demande d'admission au programme de doctorat en biochimie de l'UQAM, le candidat doit compléter une trousse *Demande d'admission-Études de 2^e et 3 cycles* de l'UQAM et satisfaire aux exigences supplémentaires du programme. Le texte ci-dessous détaille ces exigences et indique les critères utilisés par le sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) du programme pour étudier l'admissibilité d'un candidat.

1. Les études antérieures doivent être de niveau maîtrise ou l'équivalent. Les équivalences sont validées par le Registrariat avec les preuves fournies par le candidat. Si le diplôme demandé ne peut pas être fourni au moment de la demande d'admission (par exemple, parce qu'il n'est pas encore émis), une admission conditionnelle pour une session peut être accordée.
2. Les diplômes et les études antérieurs doivent être de préférence en biochimie. Autrement, il appartient au candidat de convaincre le SCAE que sa formation en biochimie est suffisante pour poursuivre un doctorat en biochimie. Une description (plan de cours et explication des concepts étudiés) doit être fournie pour les cours dont le contenu en biochimie n'est pas apparent, en particulier les cours suivis à l'extérieur du Canada. Selon l'importance de la formation en biochimie, le SCAE peut recommander (i) l'acceptation du candidat sans exigence de cours d'appoint, (ii) l'acceptation avec l'ajout de 1 ou 2 cours d'appoint en biochimie, de niveau maîtrise ou baccalauréat, à suivre pendant le doctorat, (iii) une propédeutique (3 cours ou plus) avant que le candidat n'entreprenne le programme de doctorat, ou (iv) le refus.
3. **Avant de déposer une demande d'admission** au programme de doctorat en biochimie, **le candidat doit avoir établi une entente d'encadrement avec un professeur accrédité à ce programme.**
4. Lorsqu'un professeur accepte d'encadrer un candidat, il doit s'ensuivre une entente sur le projet de recherche du candidat. Cette entente est matérialisée en complétant le formulaire *Description du projet de recherche au doctorat en biochimie de l'UQAM* (voir ce formulaire un peu plus loin). Le formulaire doit contenir les renseignements suivants : (1) le projet rédigé par le candidat et approuvé par le directeur de recherche (professeur accrédité au programme de doctorat en biochimie de l'UQAM), (2) les moyens de subsistance du candidat, avec preuve à l'appui (revenus personnels, bourses d'études, assistanats prévus de recherche ou d'enseignement, engagement financier sous forme de bourse ou de salaire de la part du professeur), et (3) les fonds de recherche qui serviront à financer le projet. Le formulaire, signé par les deux parties, doit être déposé avec la trousse *Demande d'admission-Études de 2^e et 3 cycles*.
5. Le candidat doit fournir un curriculum vitae (CV) à jour décrivant ses réalisations en recherche (publications, communications, chapitres de livres) et ses expériences en recherche et sur le marché du travail. Il doit décrire sa contribution dans les articles à plusieurs auteurs.
6. Le candidat est ensuite invité à une entrevue avec le SCAE. L'entrevue doit être réussie à la satisfaction du SCAE pour l'acceptation officielle dans le programme. L'entrevue en personne peut être remplacée par une entrevue téléphonique dans les cas où le candidat ne peut pas se déplacer. Si le dossier est excellent, une admission conditionnelle à la réussite de l'entrevue peut même être émise.

Adresses internet utiles

Registrariat :

<http://www.registrariat.uqam.ca/>

Service d'accueil des étudiants étrangers :

<http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-etranger/nouvelles-ressources.html>

Programmes d'études supérieures en sciences (voir les filtres de recherche par cycle) :

<http://www.etudier.uqam.ca/programmes#filtre:sc>

Faculté des sciences :

<http://www.sciences.uqam.ca>

Se trouver un directeur de recherche

Le programme de doctorat en biochimie est offert conjointement par le Département de chimie et le Département des sciences biologiques. Pour mieux connaître l'ensemble des professeurs qui œuvrent en biochimie dans ces deux départements, vous êtes invités à visiter le site WEB de la biochimie : <http://biochimie.uqam.ca>

Vous êtes aussi encouragés à visiter les sites WEB des deux départements:

Département de chimie <http://chimie.uqam.ca>

Département des sciences biologiques <http://bio.uqam.ca>

Quelques professeurs du Département des sciences de l'activité physique peuvent aussi être intéressés à encadrer des étudiants gradués en biochimie.

Il est préférable de contacter directement les professeurs pour trouver un directeur de recherche. Cela peut se faire par courriel, téléphone ou en personne. Lorsque cela est possible, le contact en personne est le plus efficace. Lors du premier contact, il est avantageux, pour mieux vous faire connaître, de fournir votre curriculum vitae, une copie de vos relevés académiques ainsi que des références pertinentes (par ex., les noms de professeurs ayant déjà encadré vos projets de recherche). Si un professeur s'intéresse à votre candidature ou s'il désire avoir plus de détails, il aura les informations nécessaires pour communiquer avec vous.

Procédure d'entrevue pour les dossiers d'admission

Lors de l'entrevue avec les membres du SCAE, le candidat doit faire une courte présentation (10 min.) de ses réalisations en recherche (ex. projet de maîtrise) et du projet de recherche proposé pour son doctorat. Cette présentation utilise idéalement mais non obligatoirement un support visuel (ex. Power Point). Le candidat répond ensuite aux questions des membres du SCAE, questions qui portent principalement sur sa formation antérieure, ses réalisations en recherche, ses réalisations générales, les grandes lignes de son projet de recherche et ses projets de carrière. Voici une liste des éléments considérés par les membres du SCAE pour évaluer le candidat et faire sa recommandation.

1. Évaluation du dossier académique

- 1.1 Domaine d'étude de 1er cycle en biochimie ou dans un domaine connexe
- 1.2 Nombre de cours en biochimie et dans les domaines connexes. Si le titre d'un cours ne révèle pas suffisamment son contenu, une description détaillée de ce contenu devra être demandée à l'université d'origine et traduit en français ou en anglais. Le candidat à l'admission est responsable de fournir les renseignements pertinents pour permettre une évaluation adéquate de son dossier. En absence de documents pertinents, le candidat pourrait voir sa demande rejetée ou être obligé de suivre une propédeutique ou des cours d'appoint.
- 1.3 Domaine de recherche et d'études au 2e cycle en biochimie ou dans un domaine connexe
- 1.4 Équivalence du diplôme de 2^e cycle obtenu hors-Québec (vérification avec le Registrariat).
- 1.5 Excellence du dossier académique par rapport aux normes du pays d'origine et par rapport aux normes de l'UQAM

2. Évaluation du dossier en recherche

- 2.1 Excellence du dossier en recherche
 - 2.1.1 Communications
 - 2.1.2 Publications. S'il y a plusieurs auteurs, la contribution du candidat doit être donnée.
 - 2.1.3 Brevets
 - 2.1.4 Chapitre de livres
- 2.2 Trois lettres de recommandation sur le candidat (sous forme libre ou sous forme de *Rapport sur le candidat* fourni avec la trousse de *Demande d'admission*)
- 2.3 Esquisse du projet de thèse approuvée par le directeur
 - 2.3.1 Qualité de la rédaction et du niveau de la recherche proposée
 - 2.3.2 Présentation suffisamment claire pour bien cerner les objectifs du projet
 - 2.3.3 Plan de travail et échéancier
- 2.4 Qualité de la présentation orale du projet de recherche lors de l'entrevue et des réponses aux questions du SCAE

3. Autres éléments requis

- 3.1 Acceptation du candidat par un directeur accrédité au programme de doctorat en biochimie
- 3.2 Ressources matérielles (infrastructure) disponibles
- 3.3 Support financier adéquat pour le candidat (sources, montants et conditions prévus)
- 3.4 Support financier adéquat pour le projet proposé (sources et montants prévus)

Recommandation du SCAE - À la suite de l'entrevue, le SCAE complète une fiche de prise de décision et l'envoie au Registrariat. Le Registrariat fait parvenir une réponse officielle au candidat.

Doctorat en biochimie
Examen d'une demande d'admission

Nom : _____

Entrevue : _____

Scolarité : _____

Date du dépôt : _____

Moyenne au 1^{er} cycle : _____

Moyenne au 2^e cycle : _____

Régime d'étude : _____

Directeur : _____

Codirecteur : _____

COMMENTAIRES SUR :

1. la formation académique :

2. l'expérience du, de la candidat-e :

3. les recommandations :

4. le projet préliminaire de thèse :

5. les conditions de réalisation du projet :

6. l'entrevue du, de la candidat-e :

AUTRES COMMENTAIRES :

APPRÉCIATION GLOBALE :

Signature de l'examinatrice, l'examineur : _____ Date : _____

Procédure pour le passage accéléré de la maîtrise au doctorat en biochimie

La clause 3.4 du Règlement No 8 de l'UQAM concernant les études de cycles supérieurs indique qu'il est possible pour les étudiants inscrits à un programme de maîtrise de demander un passage accéléré au doctorat. Le passage accéléré au doctorat permet aux étudiants ayant un excellent potentiel en recherche de réduire la durée de leurs études avancées. En effet, le passage accéléré soustrait les étudiants à l'obligation de rédiger un mémoire de maîtrise et peut mener à diminuer la scolarité de maîtrise (jusqu'à deux cours de moins). Il permet à l'étudiant de se concentrer sur la recherche scientifique et de publier ses travaux dans des revues scientifiques.

La procédure pour le passage accéléré comprend toutes les démarches détaillées dans la section *Instructions et documents complémentaires devant accompagner toute demande d'admission* ainsi que les dispositions particulières suivantes :

1. L'étudiant qui demande un passage accéléré au doctorat en biochimie doit être inscrit en maîtrise à l'UQAM dans un domaine de recherche relié à la biochimie. La demande de passage accéléré est effectuée au plus tôt durant la 3^e session et au plus tard durant la 6^e session à la maîtrise (voir le commentaire plus bas) pour admission à la session suivante au doctorat. L'étudiant doit avoir complété au moins une année dans le programme de maîtrise au moment d'entreprendre le doctorat. **Notez qu'aucun diplôme de M.Sc. ne sera émis et que les frais de scolarité payés durant les études de maîtrise ne sont pas remboursables ni transférables au programme de doctorat. Par conséquent, les frais de scolarité pour 90 crédits de 3^e cycle devront être acquittés en entier** (l'UQAM a le projet de les facturer sur les 3 premières années). *Commentaire* : Si vous songez à demander un passage accéléré, il est plus avantageux de le faire au 3^e ou 4^e trimestre d'inscription à la maîtrise. Si vous êtes vers la fin de votre 6^e trimestre, il sera très probablement plus avantageux de compléter votre maîtrise et ainsi avoir un diplôme MSc.
2. Le SCAE du programme de doctorat en biochimie prendra en considération la réussite des activités de scolarité suivies au terme de la première année de maîtrise. L'étudiant doit avoir complété un minimum de 6 crédits (2 cours) de maîtrise dans le domaine de la biochimie. **Notez que les cours effectués pendant la maîtrise ne seront pas crédités au programme de doctorat.**
3. Pour faire une demande de passage accéléré au doctorat, l'étudiant doit déposer une demande d'admission complète (i.e. déposer une trousse *Demande d'admission-Études de 2^e et 3 cycles de l'UQAM*, un formulaire *Description du projet de recherche au doctorat en biochimie de l'UQAM*, et un CV à jour). De plus, l'étudiant doit fournir un rapport de recherche d'au moins 10 pages décrivant les objectifs visés par le projet de recherche effectué à la maîtrise ainsi que l'état d'avancement de ce projet. Alternativement, pour montrer l'avancement du projet de recherche, l'étudiant peut remplacer le rapport par un manuscrit/article scientifique découlant de ses travaux de recherche. Le manuscrit pré-publication ou l'article soumis ou accepté par une revue scientifique avec comité de lecture doit être accompagné d'une note expliquant la contribution détaillée de l'étudiant. Le manuscrit/article pourra être inclus dans une thèse présentée sous forme d'articles (voir Note à la page suivante). Le rapport, manuscrit ou article sera pris en considération par le SCAE du programme de doctorat en biochimie.
4. En appui de la demande de passage accéléré, la direction de recherche de l'étudiant doit fournir une lettre de recommandation portant sur le cheminement et les accomplissements de l'étudiant

dans son programme de maîtrise ainsi que sur les capacités et la motivation de l'étudiant à poursuivre au doctorat. La lettre doit aussi exposer les liens qui existent entre le projet de maîtrise et celui de doctorat et démontrer que l'ampleur et l'originalité du projet doctoral sont suffisantes pour constituer une thèse de doctorat.

5. Lors de son entrevue avec le SCAE du doctorat en biochimie, l'étudiant doit présenter oralement, à l'aide d'un support visuel (ex Powerpoint), les travaux poursuivis à la maîtrise (contexte de la recherche, objectifs et résultats) (présentation de 15-20 min). Par la suite, il doit présenter son projet de doctorat (5-10 min) et expliquer les liens qui existent entre son projet de maîtrise et celui de son doctorat.

Recommandation du SCAE

Le SCAE produit un rapport de son évaluation et complète une fiche de prise de décision recommandant ou non l'admission au doctorat. La décision est entérinée par la Doyenne, le Doyen de la Faculté des sciences et acheminée au Registrariat. Le Registrariat fait parvenir une réponse officielle à l'étudiant.

Note : Utilisation d'un article pour le passage accéléré et pour la rédaction de la thèse.

En accord avec l'article A1.1, alinéa b de l'annexe 1 du Règlement no 8 de l'UQAM ainsi qu'avec la résolution 2014-CAFS-799 du Conseil académique de la Faculté des sciences, le SCAE peut permettre à un étudiant qui a fait un passage accéléré au doctorat d'utiliser dans sa thèse tout article rédigé et soumis pour publication après que l'étudiant ait été admis à son programme de maîtrise. L'étudiant ainsi autorisé à se servir d'un tel article devra le préciser dans son travail de recherche conformément aux dispositions du Règlement no 18 (réutilisation de travaux).

Formulaire - Description du projet de recherche au doctorat en biochimie de l'UQAM

1. Identification			
<hr/>			
Nom	Prénom	Code permanent	
<hr/>			
Adresse: No. Civique / Rue / No. Appartement		Trimestre d'inscription	
<hr/>			
Ville/Province	Pays	Code postal	Téléphone
<hr/>			
Base d'admission		Adresse de courrier électronique	

2. Nom du professeur accrédité au programme de doctorat en biochimie de l'UQAM qui agira comme directeur de l'étudiant		
<hr/>		
Nom	Prénom	Département

3. Titre du projet de thèse
<hr/>
<hr/>

4. Signatures	
<hr/>	
Nom du candidat	Signature et date
<hr/>	
Nom du Directeur	Signature et date
<hr/>	
Nom du co-Directeur (s'il y a lieu)	Signature et date

5. Description du projet : problématique, hypothèse, objectifs, approche expérimentale, et plan de travail/échancier.

5. (suite, si nécessaire)

Évaluation des besoins financiers, matériels, logistiques et analytiques nécessaires au projet. Indiquer les sources de financement et leur durée.

7. Moyens de subsistance de l'étudiant(e)

Bourses (décrire les montants annuels et les sources) :

Assistant d'enseignement ou de recherche (montant annuel et source):

Autres moyens de subsistance (montant annuel et source):